



# Lettre aux archers de la région Hauts-de-France

Lettre d'informations du Comité Régional de Tir à l'Arc Hauts-de-France

N°26 Février 2023

## Sommaire

### Page 01 :

- Le mot du Président.
- Le point licences

### Page 02 :

- Invitation à l'AG du CRTAHDF.
- Nouveau record des HDF.
- Un nouveau club pour le CD59
- Tournoi de préparation aux championnats de France

### Page 03 :

- Organisation du championnat régional du Tir à 18m.
- Point sur les pré-inscription aux championnats régionaux en salle.

### Page 04 :

- Liste des archères et archers ayant atteint les scores de qualification au 22 janvier.

### Page 05 :

- Classement par équipes au 22 janvier
- Meilleures performances Tir à -18m.

### Page 06 et 07 :

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du CRTAHDF du 12/01/2023

### Pour nous contacter:

#### Permanences téléphoniques :

Mardi : 10h—14h ☎  
Jeudi : 10h—14h ☎ 03 20 39 37 57

#### Siège social du CRTAHDF :

2 rue Jacques Daguerre 60200 Compiègne  
Adresse mail : arc-hauts-de-france@orange.fr  
Site Internet : www.arc-hauts-de-france.com

### Infos Comité Régional : Vos interlocuteurs

**Problème d'ordre général.:** Mr Philippe BOUCLET  
Adresse mail..... : philippe.bouclet@wanadoo.fr  
☎ 03.44.41.29.21

**Problème de licence.:** Mr Régis FAGART  
**Problème de calendrier.:** regis.fagart@wanadoo.fr  
Adresse mail..... :  
☎ : 03.23.36.39.61

**Problème Finances.:** Mr Jean Paul BAUGNON  
Adresse mail..... : jeanpaul.baugnon@gmail.com  
☎ : 06 13 33 24 80

**Responsable sportif :** Mr André ALLARD  
Adresse mail : andreallard19@gmail.com  
☎ : 03 20 39 37 57

**Responsable Arbitre :** Mme Sylviane BOUTRELLE  
Adresse mail... : arbitrage@arc-hauts-de-france.com  
☎ 03.23.73.94.70 06.73.21.55.53

**Formation et Labels.:** Mme Marcelle BESACE  
Adresse mail..... : besace.marcelle@orange.fr  
☎ 06.32.50.42.04

**Communications.:** Mr Taylor DEVINCKE  
Adresse mail..... : tdevincke@gmail.com  
☎ 06 71 98 07 82

**Conseiller Technique Régional.:** Mr. Ludovic COTRY :  
Adresse mail..... : l.cotry@ftfa.fr  
☎ 06 12 20 58 29



## Le mot du Président

La saison hivernale va bientôt se terminer avec en point d'orgue le championnat de France qui sera précédé par le florilège des derniers concours en salle qualificatifs pour les championnats départementaux et le championnat régional.

Ces deux compétitions sont pour certains une finalité, l'objectif sportif de la saison tandis que pour d'autres ces championnats sont des paliers logiques vers le championnat de France.

Nous nous devons donc, comités départementaux et comité régional, d'augmenter progressivement nos exigences organisationnelles mais aussi et surtout sportives afin de parfaire leur préparation.

Aucun archer qualifié au France salle ne revendique de faire obligatoirement des duels après les qualifications.

Si l'on peut admettre que dans un objectif de préparation un championnat départemental ouvre les duels à toutes les personnes qualifiées, il faut comprendre que le format du championnat régional doit être le plus similaire au France en salle.

**L'accès aux duels n'est pas un dû mais la reconnaissance du niveau sportif de chacun !**

Lorsque nous prenons la décision de devenir président d'un club, c'est principalement pour mener - avec une équipe - un projet sportif de club.

Cela procure souvent beaucoup de satisfactions qui font rapidement oublier toutes les embûches qui ont parsemé le chemin de la réussite de ce projet.

A contrario cette fonction nous fait endosser toutes les responsabilités inhérentes à la fonction.

Nos choix conditionnent et engagent notre responsabilité en cas de problème. Pour éviter cela nous nous devons de respecter les règles définies par la Fédération.

Ne pas licencier quelqu'un qui pratique le tir à l'arc régulièrement dans vos installations engage votre responsabilité.

Il en va de même si nous ne respectons pas ou si nous allons au-delà des règles de sécurité et des règles sportives qu'elle a définies.

**Lorsqu'un incident, voire un accident se produit, quels que soient les engagements pris par chacun, ce sont les tribunaux qui déterminent les responsabilités des parties impliquées !**

### POINT LICENCES : +677 licences au 31/01/2023

	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Total
Situation au 31/01/2022	1061	1387	1604	840	580	5472
Situation au 31/01/2023	1208	1586	1848	898	609	6149

## ASSEMBLEE GENERALE du CRTAHDF

Samedi 4 mars 2023

14 h 30 à Amiens

### Programme et Ordre du Jour

#### 14 h 30 Ouverture de l'assemblée par le Président.

- Rapport moral présenté par le Président.
- Rapport d'activités 2022 présenté par le secrétaire.
- Rapport financier 2022 présenté par le trésorier.
- Quitus au Trésorier et votes statutaires.
- Présentation du budget 2023 par le président et le trésorier.
- Fixation du montant de la cotisation CRTA et Vote.
- Election des délégué(e)s des clubs pour l'A.G. de la FFTA.
- Présentation du Règlement intérieur-Memento 2022 et vote.
- Remise des distinctions fédérales de la campagne 2022.
- Réponses aux questions reçues (questions envoyées 15 jours avant l'AG).
- Proclamation des résultats des élections.

#### 17 h 30 Clôture de l'Assemblée Générale.

Pour nous permettre de les soumettre préalablement au comité directeur et d'y apporter toute l'attention qu'il convient, seules les questions diverses qui nous auront été adressées au plus tard deux semaines avant l'AG seront traitées.

Merci donc de nous transmettre vos questions avant le 18 février.

### Election des délégués des clubs HDF à l'A.G. de la FFTA

Les personnes désirant se porter candidat(e) à la fonction de délégué des clubs du CRTAHDF à l'A.G. de la Fédération doivent faire parvenir leur candidature par écrit au plus tard **pour le 17 février 2023** au siège du Comité Régional :

COMITE REGIONAL DE TIR A L'ARC HAUTS-DE-FRANCE  
Centre régional de Tir à l'Arc, 2 rue Jacques Daguerre 60200 COMPIEGNE.

Les conditions d'éligibilité des délégués sont les mêmes que celles des membres du Comité Directeur, précisées ci-dessous :

#### Extrait des statuts (art. 10.2 Candidatures)

Ne peuvent être élues au Comité Directeur :

- Les personnes mineures au jour de l'élection.
- Les personnes de nationalité Française ou étrangère condamnées à une peine qui fait obstacle à leur inscription sur les listes électorales.
- Les personnes à l'encontre desquelles a été prononcée une sanction d'inéligibilité pour manquement grave aux règles techniques du jeu constituant une infraction à l'esprit sportif ;
- Les personnes non licenciées le jour de l'élection au sein d'une association membre du comité régional ;
- Les personnes ayant fait l'objet de mesure disciplinaire dans les organismes de première instance dans les 5 ans précédant la date de l'élection.

#### Représentation des clubs - Extrait des statuts

Article 8 - (Composition) : L'assemblée générale du Comité Régional se compose des représentants des associations membres affiliées ayant acquitté leur affiliation de la saison en cours. La définition des représentants est indiquée à l'article 8.2.

#### 8.2. Définition des représentants des associations membres

Le représentant d'une association pouvant prendre part aux votes à l'assemblée générale du Comité Régional est le Président de l'association affiliée titulaire d'une licence en cours de validité.

En cas d'absence du Président à l'assemblée générale du Comité Régional, le Président de l'association affiliée est habilité à désigner (procuration) un suppléant, lui-même membre licencié de l'association.

Les représentants doivent être âgés de 16 ans ou plus à la date de l'Assemblée générale du comité régional.

**Rappel** : Si lors de l'AG votre Compagnie ou Club n'est pas représenté par l'un de ses membres licenciés, vos voix sont perdues.

### Nouveau record CRTAHDF

- Compétition : **AIRE-SUR-LA-LYS**
- Type compét. : Tir à 18m
- Date : 07-08 janvier 2023
- Archer : **Alexandre ANTOINE**
- Club : Villeneuve d'Ascq
- Catégorie : S1H BB Arc nu
- Distance : 18m
- Diamètre cible : 40 cm
- Score 1 distance : **276 pts**

### Vieux Condé : un nouveau club pour le CRTAHDF

Le comité départemental Nord compte un club supplémentaire.

Ce club est localisé dans la ville de **Vieux Condé** avec le titre

- « **Les archers de Vieux Condé** »
- N° agrément 0759339.

### Coordonnées du club :

- M.Guillaume DEFER
- 9, Rue de la liberté
- 59970 FRESNES SUR ESCAUT
- 07 81 11 42 66
- g.defer@hotmail.fr

Toujours à la recherche de compétitions originales, nos amis de l'Olympique Grande Synthe proposent aux archères et archers un tournoi de préparation aux championnats de France Tir à 18m **le dimanche 5 mars.**

**Rappel** : les championnats de France Elite et Adultes auront lieu à Grenoble du 10 au 12 Mars. Les organisateurs offrent ainsi l'occasion aux archères et archers de se préparer de la meilleure façon au championnat de France.



## TOURNOI PREPARATIF AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

**DIMANCHE 5 MARS 2023**

DEUX DEPARTS POSSIBLES : 8h45 et 12h15  
(qualification au meilleur des 2 scores si participation à 2 départs)

**DUELS A PARTIR DES 8<sup>h</sup> DE FINALE**

**CATEGORIES SCRATCH : ARC CLASSIQUE H/F - ARC NU H/F - ARC A POULIE H/F**

RENDEZ-VOUS : COMPLETE LEO LAGRANGE - RUE RIGAUD - 59760 GRANDE SYNTHÉ

INSCRIPTION : <https://jags-tournoi.inscription.fr/> ou contact par mail [ags.tournoi@laposte.net](mailto:ags.tournoi@laposte.net)

TARIF : 12 € pour 1 départ (soit 20 € pour deux départs du même archer)

RECOMPENSES : 8 € x le nombre d'inscrits répartis aux premiers des 3 catégories

OUVERT A TOUS LES ARCHERS LICENCIES FRANCAIS OU ETRANGERS

(différence dans le cas d'inscription des 22 à 18 ans inclus)

REPAS SUR PLACE, FRITES, SAUCISSES, BERGUEZ, CERVELAS, CROQUE-MONSEUR



# Tir à 18m - Championnats régionaux 2023

- NOYON (S1 et S2 Arcs classiques et poulies) , les 18 et 19 février 2023
- AMIENS + SAINS en Amiénois (Jeunes + S3 Arcs classiques et Poulies - Arcs nus) les 11 et 12 février 2023

## Répartition des archers dans les salles

	Arme	Sexe	Catég.	Plancher à réaliser 1 fois	Planchers à réaliser 2 fois	Quotas places samedi	Quotas places dimanche	Organisateurs 2023 compétitions en salle	Nb cibles	Début des Phases finales	Le cut
Salle	CO	F	S1	560	550	10		Noyon	25 cibles	1/4 finale	8ème
Salle	CO	H	S1	585	575	18		Noyon		1/8 finale	16ème
Salle	CL	F	S2	535	515	20		Noyon		1/8 finale	16ème
Salle	CL	H	S2	550	535	48		Noyon		1/16 finale	32ème
Salle	CO	F	S2	565	555		10	Noyon	25 cibles	1/4 finale	8ème
Salle	CO	H	S2	580	570		32	Noyon		1/16 finale	32ème
Salle	CL	F	S1	540	525		16	Noyon		1/8 finale	16ème
Salle	CL	H	S1	545	530		40	Noyon		1/16 finale	32ème
						96	98				
Salle	CL	F	U11	510	490	4		Amiens	13 cibles		
Salle	CL	H	U11	510	490	6		Amiens			
Salle	CL	F	U13	520	490	8		Amiens		1/4 finale	8ème
Salle	CL	H	U13	520	490	10		Amiens		1/4 finale	8ème
Salle	CL	F	U15	555	540	10		Amiens		1/4 finale	8ème
Salle	CL	H	U15	555	540	12		Amiens		1/4 finale	8ème
						50					
Salle	CL	F	U21	560	550	6		Sains en Amiénois	12 cibles	1/2 finale	4ème
Salle	CL	H	U21	560	550	8		Sains en Amiénois		1/4 finale	8ème
Salle	CL	F	S3	520	500	8		Sains en Amiénois		1/4 finale	8ème
Salle	CL	H	S3	545	535	24		Sains en Amiénois		1/8 finale	16ème
						46					
Salle	BB	F	U18	410	370		4	Amiens	13 cibles	1/2 finale	4ème
Salle	BB	H	U18	450	420		4	Amiens		1/2 finale	4ème
Salle	CL	F	U18	540	525		16	Amiens		1/8 finale	16ème
Salle	CL	H	U18	525	505		24	Amiens		1/8 finale	16ème
							48				
Salle	CO	F	U18	550	530		2	Sains en Amiénois	12 cibles	Finale	2ème
Salle	CO	H	U18	565	550		4	Sains en Amiénois		1/2 finale	4ème
Salle	CO	F	U21	570	560		2	Sains en Amiénois		Finale	2ème
Salle	CO	H	U21	565	555		4	Sains en Amiénois		1/2 finale	4ème
Salle	CO	F	S3	560	540		4	Sains en Amiénois		1/2 finale	4ème
Salle	CO	H	S3	575	565		12	Sains en Amiénois		1/4 finale	8ème
Salle	BB	F	SF	440	420		8	Sains en Amiénois		1/2 finale	4ème
Salle	BB	H	SH	490	460		14	Sains en Amiénois		1/4 finale	8ème
							50				

### Pré-inscriptions au championnat régional en salle

- Le championnat régional Tir à 18m pour les jeunes et les Seniors S3 (arcs classiques-poulies et toutes catégories arcs nus) aura lieu les 11 et 12 février 2023 conjointement entre Amiens et Sains-en-Amiénois. **Date limite d'inscription : 6 février 2023**
- Le championnat régional Tir à 18m pour les catégories S1 et S2 (arcs classiques et poulies) aura lieu les 18 et 19 février 2023 à Noyon. **Date limite d'inscription : 13 février 2023**
- Si vous avez réalisé le ou les scores qualificatifs (voir ci-dessus)
- Ou Si vous pensez qu'au terme de la période qualificative vous figurerez dans le CUT. alors n'hésitez pas à vous préinscrire rapidement. **Le module de pré-inscription est opérationnel.** Merci de transmettre l'information aux archères et archers concernés par cette information.

#### Accès au module de Pré-Inspection :

- sur le site du CRTAHDF : [arc-hauts-de-france.com](http://arc-hauts-de-france.com).
- Onglet « COMPETITIONS », Option « Inscriptions

aux championnats régionaux.

Chaque archer a la possibilité de s'inscrire individuellement. (option « Se-Préinscrire »)  
Il faut au préalable qu'il crée un compte (option « Je n'ai pas encore de compte » où on lui demandera son n° de licence, son adresse mail. sa date de naissance, la définition d'un mot de passe.  
Chaque responsable de club a la possibilité d'inscrire les archers de son club (option « Préinscrire un autre archer »)

#### Lorsque la date limite d'inscription est atteinte :

- un mail de confirmation d'inscription sera envoyé à tous les archers qualifiés.
- un mail de regret de non-inscription sera envoyé à tous les archers non qualifiés.

Vous pourrez retrouver sur le site du CRTAHDF chaque semaine avant les championnats régionaux le classement régional des archères et archers avec les informations suivantes :

- Les archers ayant réalisé soit le score de qualification à réaliser une seule fois, soit avoir atteint à 2 reprises le score de qualification à réaliser 2 fois.
- Les archers n'ayant pas réalisé les scores de qualification mais classés dans les X premiers dans leur

catégorie en fonction des quotas de places.

- Les archers s'étant déjà pré inscrits.

#### **RAPPEL IMPORTANT : La réalisation des scores de qualification n'est pas la seule règle de sélection.**

Pour les archères et archers n'ayant pas réussi les scores de qualification demandés, il faut se référer au classement régional établi à partir des 3 meilleures performances.

Classement consultable sur le site : [arc-hauts-de-france.com](http://arc-hauts-de-france.com).

- Onglet « CLASSEMENTS »
- Option « Classement toutes catégories.

L'archer choisit arme et catégorie et accède au classement régional.

**Attention :** seuls les archères et archers ayant réalisé au moins 3 scores doivent être pris en compte. (sauf les archères et archers ayant réussi les scores de qualification)

En fonction des quotas de places déterminés pour chaque catégorie, l'archer saura si il a des chances d'être retenu, sachant que tous les archers ayant réalisé les scores de qualification ou figurant en bonne position dans le classement régional ne feront pas forcément le choix du déplacement pour participer au championnat régional.

### Le point des Pré-inscriptions au 31 janvier 2023

Vous pouvez retrouver chaque semaine sur le site du CRTAHDF le point sur les qualifications aux championnats régionaux.

La dernière liste est à jour au 31 janvier :

- 159 archères et archers pré inscrits pour le championnat régional Jeunes et S3.
- 113 archères et archers pré inscrits pour le championnat régional S1-S2

Encore 5 jours pour se pré inscrire au championnat Jeunes-S3 et 12 jours pour le championnat S1-S2.

#### ATTENTION :

La pré-inscription ne dispense pas l'archère ou l'archer de régler son inscription auprès de l'organisateur.

Voir mandat de la compétition

## Les archers ayant réussi au 22/01/2023 les scores qualificatifs

### Rappel scores qualificatifs

- Col 1 : Le score à réaliser une seule fois.
- Col 2 : Le score à réaliser 2 fois
- Col 3 : Les quotas de places réservées par catégories.

CL		F		U11		col1	col2	col3
	F					510	480	4
	H					510	480	6
CL		F		U13		col1	col2	col3
	F					520	490	8
	H					520	490	10
CL		F		U15		col1	col2	col3
	F					555	540	10
	H					555	540	12
CL		F		U18		col1	col2	col3
	F					525	505	16
	H					525	505	24
CL		F		U21		col1	col2	col3
	F					560	550	6
	H					560	550	8
CL		F		S1		col1	col2	col3
	F					540	525	16
	H					545	530	40
CL		F		S2		col1	col2	col3
	F					535	515	20
	H					550	535	48
CL		F		S3		col1	col2	col3
	F					520	500	8
	H					545	535	24

**Col 1 : Score de qualif. réaliser une seule fois par l'archer**

**Col 2 et 3 : Scores de qualif. réalisés 2 fois par l'archer**

**Col 4 : Scores de qualification à réaliser une seule fois**

**Col 5 : Scores de qualification à réaliser 2 fois**

						1	2	3	4	5
BOUSSIERE MARIE	ABBEVILLE	BB	F	S1		535	0	0	440	420
DELMAS CLÉMENCE	SAINS EN AMIENOIS	BB	F	S1		454	0	0	440	420
FILLIATRE CASSANDRE	PLESSIS BELLEVILLE	BB	F	S1		448	0	0	440	420
FILLIATRE SABINE	PLESSIS BELLEVILLE	BB	F	S1		480	0	0	440	420
JAILLET EMELINE	VIC SUR AISNE	BB	F	S1		455	0	0	440	420
RICART ANDJY	COULOGNE	BB	F	S1		444	0	0	440	420
DELATTRE LYLOU	ERONDELLE	BB	F	U18		493	0	0	410	370
GALLOIS CYRIELLE	AIRE SUR LA LYS	BB	F	U18		492	0	0	410	370
MASSERA JULIA	AMIENS	BB	F	U18		448	0	0	410	370
ANTOINE ALEXANDRE	VILLENEUVE D'ASCQ	BB	H	S1		539	0	0	490	460
BOSC JOEL	SANGATTE BLERHOT	BB	H	S1		0	465	463	490	460
HOUART REGIS	VIC SUR AISNE	BB	H	S1		0	460	487	490	460
JACQUEMIN ARNAUD	SOISSONS	BB	H	S1		0	480	479	490	460
JAZE JULIEN	LAON	BB	H	S1		497	0	0	490	460
KWASNIEWSK J.F.	VIEUX-CONDÉ	BB	H	S1		0	466	462	490	460
LE NY DANIEL	BETZ	BB	H	S1		0	461	460	490	460
MARCHAND NICOLAS	AMIENS	BB	H	S1		517	0	0	490	460
MELIN BENOIT	ERONDELLE	BB	H	S1		507	0	0	490	460
PLANCHON J.MARC	WERVICQ SUD	BB	H	S1		507	0	0	490	460
RINGOT SYLVAIN	WERVICQ SUD	BB	H	S1		0	464	463	490	460
ROBERT PHILIPPE	NEUILLY ST FRONT	BB	H	S1		495	0	0	490	460
THIERY PASCAL	CREPY EN VALOIS	BB	H	S1		0	478	465	490	460
UISEUX JEAN PIERRE	SALLAUMINES	BB	H	S1		0	471	464	490	460
DUCATEZ AUGUSTE	ENQUIN-GUINEGATTE	BB	H	U18		475	0	0	450	420
NORO ANTHONIN	CORBIE	BB	H	U18		497	0	0	450	420
CHANOINE ELISE	PIENNES-ONVILLERS	CO	F	S1		570	0	0	560	550
COTRY CYRIELLE	CHAUNY	CO	F	S1		560	0	0	560	550
LAVALARD ANAIS	CHAUNY	CO	F	S1		568	0	0	560	550
NEVEJANS AMÉLIE	GRANDE SYNTHÉ	CO	F	S1		565	0	0	560	550
PICQUE MARION	AIRE SUR LA LYS	CO	F	S1		568	0	0	560	550
VERON SOLENN	VIC SUR AISNE	CO	F	S1		564	0	0	560	550
CAENEVEY PEGGY	GRANDE SYNTHÉ	CO	F	S2		0	557	556	565	555
DUHEZ SALIMA	VALENCIENNES	CO	F	S2		582	0	0	565	555
ORTEGA GAELLE	APREMONT	CO	F	S2		0	555	555	565	555
SUVÉE CHRISTELLE	MARLY	CO	F	S2		0	559	557	565	555
TREMEAU SANDRINE	CHAUNY	CO	F	S2		573	0	0	565	555
DAVOINE ANNIE	AULNOYE AYMÉRIES	CO	F	S3		0	558	552	560	540
LAForge FRANCOISE	ST QUENTIN	CO	F	S3		0	546	552	560	540
WALLERAND AXELYNE	VALENCIENNES	CO	F	U18		552	0	0	550	530
CADRONET CANDICE	CHAUNY	CO	F	U21		575	0	0	565	555
GIRAULT LEA	CHAUNY	CO	F	U21		585	0	0	565	555
BRAUN ROMAIN	WINGLES	CO	H	S1		585	0	0	585	575
GONTIER ADRIEN	CHAUNY	CO	H	S1		592	0	0	585	575
LECAUCHOIS MORGAN	WINGLES	CO	H	S1		588	0	0	585	575
PIRON BENJAMIN	CHAUNY	CO	H	S1		0	575	577	585	575
POPPING DAMIEN	ROUVRES MULTIEN	CO	H	S1		0	584	584	585	575
BAIL JOSE	CHAUNY	CO	H	S2		585	0	0	580	570
BELLARD CYRIL	CACHY	CO	H	S2		0	570	570	580	570
BERGUIN PHILIPPE	COMPIEGNE	CO	H	S2		584	0	0	580	570
CUVELIER GERALD	VILLENEUVE D'ASCQ	CO	H	S2		583	0	0	580	570
DUBOIS REGINALD	GAMACHES	CO	H	S2		0	570	573	580	570
DUHEZ PHILIPPE	VALENCIENNES	CO	H	S2		588	0	0	580	570
DUVANEL FABIEN	CACHY	CO	H	S2		0	574	576	580	570
ETIENNE DAVID	VILLENEUVE D'ASCQ	CO	H	S2		584	0	0	580	570
LEBLOND ARNAUD	CREPY EN VALOIS	CO	H	S2		582	0	0	580	570
LIENARD SEBASTIEN	VILLENEUVE D'ASCQ	CO	H	S2		0	572	574	580	570
MENARD FABRICE	WINGLES	CO	H	S2		0	578	576	580	570
OLMO LUDOVIC	VALENCIENNES	CO	H	S2		0	570	575	580	570
SAUVIGNON STEPHANE	CACHY	CO	H	S2		580	0	0	580	570
BARRAS DIDIER	SERINGES ET NESLES	CO	H	S3		0	570	567	575	565
BROUILLE BRUNO	ST QUENTIN	CO	H	S3		576	0	0	575	565
POULLIER JEAN-PIERRE	BURY	CO	H	S3		0	567	570	575	565
SEYS JEAN-LUC	GRAVELINES	CO	H	S3		0	567	574	575	565
BALIQUE THEO	EPPEVILLE	CO	H	U21		575	0	0	565	555
BOULEAU VICTOR	CHAUNY	CO	H	U21		589	0	0	565	555
VERBRUGGE LOUIS	CYSOING	CO	H	U21		572	0	0	565	555

										1	2	3	4	5
AMELINE LISE	ORRY LA VILLE	CL	F	S1		548	0	0	540	525				
BEAUVAIS A.CLAIRE	JONQUIERES	CL	F	S1		0	538	533	540	525				
BERGUIN MANON	COMPIEGNE	CL	F	S1		555	0	0	540	525				
CORMAN GAELLE	CYSOING	CL	F	S1		559	0	0	540	525				
GIRARD CHLOE	VILLENEUVE D'ASCQ	CL	F	S1		1016	0	0	540	525				
GUELL OLIVIA	WERVICQ SUD	CL	F	S1		545	0	0	540	525				
INTHO BLANDINE	WINGLES	CL	F	S1		545	0	0	540	525				
PARFAIT HELENE	VIVIERES	CL	F	S1		551	0	0	540	525				
PUISEUX AMBRE	COMPIEGNE	CL	F	S1		0	537	528	540	525				
SUSKI DAPHNE	WERVICQ SUD	CL	F	S1		553	0	0	540	525				
BRUNET SABINE	JUSSY	CL	F	S2		0	528	517	535	515				
CASTEX HELENE	WERVICQ SUD	CL	F	S2		545	0	0	535	515				
DELATTRE SANDRINE	ERONDELLE	CL	F	S2		0	524	529	535	515				
WILMORT M.LOUISE	MOREUIL	CL	F	S2		0	532	533	535	515				
ROBINEAU GHISLAINE	LE PLESSIS BELLEVILLE	CL	F	S3		0	506	509	520	500				
VANANTI CATHERINE	ORRY LA VILLE	CL	F	S3		526	0	0	520	500				
CORDIER ELISE	JUSSY	CL	F	U13		0	498	502	520	490				
BOUDIER NOELINE	JAUX	CL	F	U15		572	0	0	555	540				
BOULEFROY YAEL	ESTREES ST DENIS	CL	F	U15		564	0	0	555	540				
LESAGE LUCILE	MONCHY AU BOIS	CL	F	U15		563	0	0	555	540				
BECART FLAVIE	AIRE SUR LA LYS	CL	F	U18		537	0	0	525	505				
CELLIER JUSTINE	CHAUNY	CL	F	U18		564	0	0	525	505				
FOUACE AMBRE	CHAUNY	CL	F	U18		561	0	0	525	505				
LEMERT JEANNE	CHAUNY	CL	F	U18		546	0	0	525	505				
RUNISKOVA MARTA	ST POL SUR TERNOISE	CL	F	U18		0	510	524	525	505				
BOURNONVILLE M.	PINON	CL	H	S1		545	0	0	545	530				
CAMPA LIONEL	CACHY	CL	H	S1		549	0	0	545	530				
CHIRAULT BENJAMIN	MOREUIL	CL	H	S1		561	0	0	545	530				
DE BURGRAVE F.	LA GORGUE	CL	H	S1		560	0	0	545	530				
DELASALLE THOMAS	RETHONDES	CL	H	S1		552	0	0	545	530				
DELPIERRE THEO	ENQUIN-GUINEGATTE	CL	H	S1		546	0	0	545	530				
DEZOOMER MICHAEL	WERVICQ SUD	CL	H	S1		563	0	0	545	530				
DUMAY FLORIAN	PINON	CL	H	S1		0	530	531	545	530				
DUVAL SEBASTIEN	CHACRISE	CL	H	S1		571	0	0	545	530				
FEVER QUENTIN	HONDSCHOOOTE	CL	H	S1		547	0	0	545	530				
GAUDIN GREGOIRE	AMIENS	CL	H	S1		0	538	537	545	530				
GOSSET VALENTIN	CHAUNY	CL	H	S1		572	0	0	545	530				
LEVEL THIBAULT	WINGLES	CL	H	S1		559	0	0	545	530				
MALLET MARTIN	NOYON	CL	H	S1		556	0	0	545	530				
OLIVIER ADRIEN	ESTREES ST DENIS	CL	H	S1		560	0	0	545	530				
PERTET HUGO	COMPIEGNE	CL	H	S1		551	0	0	545	530				
PONTHIER REMI	ESTREES ST DENIS	CL	H	S1		550	0	0	545	530				
RIGAUD DAVY	ENQUIN-GUINEGATTE	CL	H	S1		0	539	530	545	530				
SAVREUX DIMITRI	BEAULIEU FONTAINES	CL	H	S1		567	0	0	545	530				
SICSIC PAUL	COMPIEGNE	CL	H	S1		557	0	0	545	530				
TETU SEBASTIEN	AMIENS	CL	H	S1		564	0	0	545	530				
THIRION LOU	NANTEUIL HAUDOIN	CL	H	S1		567	0	0	545	530				
TOUCOULLET G.	COMPIEGNE	CL	H	S1		568	0	0	545	530				
VALLET YANNICK	NOYON	CL	H	S1		554	0	0	545	530				
VATIN JONATHAN	CACHY	CL	H	S1		551	0	0	545	530				
WIART FLORENT	ARRAS	CL	H	S1		0	535	539	545	530				
ANTOLOTTI S.	GRAVELINES	CL	H	S2		0	537	535	550	535				
BELLEGOU NICOLAS	LEERS	CL	H	S2		0	541	548	550	535				
BRUNET HERVE	JUSSY	CL	H	S2		556	0	0	550	535				
DEHAINAULT XAVIER	CACHY	CL	H	S2		554	0	0	550	535				
DELCOIX FREDERIC	NANTEUIL HAUDOIN	CL	H	S2		552	0	0	550					

# Le classement par équipes au 29 Janvier 2023

Arcs nus (Mixtes) 13 équipes					
Place	Club	Score1	Score2	Score3	Moy.
1	WERVICQ SUD	1 396	1 378	1 372	<b>1 382</b>
2	VIC SUR AISNE	1 344	1 344	1 340	<b>1 342</b>
3	ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE	1 314	1 303	0	<b>1 308</b>
4	AMIENS	1 323	1 311	1 275	<b>1 303</b>
5	SOISSONS	1 347	1 268	1 255	<b>1 290</b>
6	RULLY	1 292	1 262	1 192	<b>1 248</b>
7	ERONDELLE	1 380	1 236	1 096	<b>1 237</b>
8	LAON	1 225	1 169	0	<b>1 197</b>
9	LE PLESSIS BELLEVILLE	1 216	1 173	1 130	<b>1 173</b>
10	AGNETZ	1 182	1 157	1 155	<b>1 164</b>
11	AIRE SUR LA LYS	1 261	1 180	1 032	<b>1 157</b>
12	ST QUENTIN	973	0	0	<b>973</b>
13	ERMENONVILLE	959	839	710	<b>836</b>

  

Dames Arcs à poulies 05 équipes					
Place	Club	Score1	Score2	Score3	Moy.
1	CHAUNY	1 707	0	0	<b>1 707</b>
2	GRANDE SYNTHÉ	1 545	0	0	<b>1 545</b>
3	ABBEVILLE	1 535	1 484	0	<b>1 509</b>
4	ST QUENTIN	1 458	1 444	1 438	<b>1 446</b>
5	NOYON	1 209	0	0	<b>1 209</b>

  

Hommes Arcs à poulies 14 équipes					
Place	Club	Score1	Score2	Score3	Moy.
1	VALENCIENNES	2 290	2 273	2 273	<b>2 278</b>
2	CACHY	2 295	2 293	2 230	<b>2 272</b>
3	WINGLES	2 317	2 261	2 231	<b>2 269</b>
4	CHAUNY	2 247	0	0	<b>2 247</b>
5	LE PLESSIS BELLEVILLE	2 224	0	0	<b>2 224</b>
6	ESTREES ST DENIS	2 236	2 197	0	<b>2 216</b>
7	COMPIEGNE	2 215	0	0	<b>2 215</b>
8	LIEVIN	2 189	0	0	<b>2 189</b>
9	ST AMAND CIBLE	2 205	2 148	0	<b>2 176</b>
10	VILLENEUVE D'ASCQ	2 291	2 216	1 999	<b>2 168</b>
11	MARLY	2 195	2 142	0	<b>2 168</b>
12	ROYE	2 200	2 110	0	<b>2 155</b>
13	ABBEVILLE	2 135	0	0	<b>2 135</b>
14	NOYON	2 128	0	0	<b>2 128</b>
15	CORBIE	2 088	0	0	<b>2 088</b>

Dames Arcs classiques 31 équipes					
Place	Club	Score1	Score2	Score3	Moy.
1	CHAUNY	1 639	0	0	<b>1 639</b>
2	WERVICQ SUD	1 647	1 618	1 613	<b>1 626</b>
3	COMPIEGNE	1 619	1 593	1 574	<b>1 595</b>
4	MONCHY AU BOIS	1 524	0	0	<b>1 524</b>
5	ERONDELLE	1 537	1 497	1 471	<b>1 501</b>
6	NEUVILLE EN FERRAIN	1 513	1 489	1 480	<b>1 494</b>
7	LEERS	1 498	1 460	1 456	<b>1 471</b>
8	ORRY LA VILLE	1 460	0	0	<b>1 460</b>
9	ETREUX	1 441	1 436	1 421	<b>1 432</b>
10	LE PLESSIS BELLEVILLE	1 430	1 429	1 414	<b>1 424</b>
11	CYSOING	1 459	1 400	1 397	<b>1 418</b>
12	AMIENS	1 469	1 381	1 371	<b>1 407</b>
13	SOISSONS	1 474	1 386	1 359	<b>1 406</b>
14	SAINT POL SUR TERNOISE	1 421	1 388	1 372	<b>1 393</b>
15	ARRAS	1 403	1 381	1 381	<b>1 388</b>
16	DOUAI	1 370	1 361	0	<b>1 365</b>
17	JUSSY	1 381	1 359	1 328	<b>1 356</b>
18	VERBERIE	1 350	0	0	<b>1 350</b>
19	LOOS	1 373	1 353	1 325	<b>1 350</b>
20	AIRE SUR LA LYS	1 378	1 286	0	<b>1 332</b>

  

Hommes classiques 74 équipes					
Place	Club	Score1	Score2	Score3	Moy.
1	COMPIEGNE	2 228	2 204	2 177	<b>2 203</b>
2	CACHY	2 142	2 125	2 102	<b>2 123</b>
3	AMIENS	2 130	2 128	2 106	<b>2 121</b>
4	ARRAS	2 130	2 123	2 109	<b>2 120</b>
5	NOYON	2 136	2 124	2 073	<b>2 111</b>
6	VALENCIENNES	2 124	2 099	2 060	<b>2 094</b>
7	WERVICQ SUD	2 074	0	0	<b>2 074</b>
8	LILLE CIE	2 084	2 069	2 049	<b>2 067</b>
9	LA COUTURE	2 066	2 060	2 059	<b>2 061</b>
10	DOUAI	2 105	2 071	2 002	<b>2 059</b>
11	LEERS	2 059	2 059	2 019	<b>2 045</b>
12	SAINT POL SUR TERNOISE	2 065	2 045	2 024	<b>2 044</b>
13	ABBEVILLE	2 047	2 041	2 038	<b>2 042</b>
14	BOULOGNE SUR MER	2 066	2 039	2 021	<b>2 042</b>
15	SECLIN	2 050	2 029	2 024	<b>2 034</b>
16	MONCHY AU BOIS	2 088	2 007	2 005	<b>2 033</b>
17	CREPY EN VALOIS	2 070	1 994	0	<b>2 032</b>
18	GRANDE SYNTHÉ	2 030	0	0	<b>2 030</b>
19	FERE EN TARDENOIS	2 047	2 020	2 019	<b>2 028</b>
20	ESTREES ST DENIS	2 135	2 042	1 904	<b>2 027</b>

## Les meilleures performances mensuelles de Janvier 2023 et meilleures performance pour la saison 2022-2023

Durant ce mois de janvier, uniquement des compétitions Tir à 18m. Pour les autres disciplines, voir les Lettres aux archers précédentes

Meilleures performances du mois de Janvier 2023							Meilleures performances saison 2022-2023					
A.	S.	Cat	Nom et Prénom	Club licencié	Perf.	Club organisateur	Dt concours	Nom et Prénom	Club licencié	Perf Année	Organis. Annuel	Dt comp. annuelle
BB	F	U18	DELATTRE Lylou	ERONDELLE	502	VILLERS BRETONNEUX	07/01/2023	DELATTRE Lylou	ERONDELLE	502	VILLERS BRETONNEUX	07/01/2023
BB	H	U18	NORO Anthonin	CORBIE	502	SAINS EN AMIENOIS	14/01/2023	NORO Anthonin	CORBIE	502	SAINS EN AMIENOIS	14/01/2023
BB	F	S1	BOUSSIERE Marie	ABBEVILLE	523	SAINS EN AMIENOIS	14/01/2023	BOUSSIERE Marie	ABBEVILLE	535	ABBEVILLE	12/11/2022
BB	H	S1	ANTOINE Alexandre	VILLENEUVE D'ASCQ	535	AIRE SUR LA LYS	07/01/2023	ANTOINE Alexandre	VILLENEUVE D'ASCQ	539	LEERS	22/10/2022
CL	F	U11	SOYER Marie	COMPIEGNE	480	COMPIEGNE	21/01/2023	SOYER Marie	COMPIEGNE	480	COMPIEGNE	21/01/2023
CL	H	U11	FOULON Aloïs	AMIENS	439	ABBEVILLE	28/01/2023	DUSSAUSOY Paul	BEUVARDES	506	SERINGES ET NESLES	26/11/2022
CL	F	U13	CORDIER Elise	JUSSY	496	JUSSY	14/01/2023	PAWLOWSKI Estelle	ESTREES ST DENIS	509	SENLIS	10/12/2022
CL	H	U13	DUHEZ Sofiane	VALENCIENNES	557	NIMES	20/01/2023	DUHEZ Sofiane	VALENCIENNES	566	HIRSON	15/10/2022
CL	F	U15	BOUDIER Noeline	JAUX	562	NIMES	20/01/2023	BOUDIER Noeline	JAUX	572	CHOISY AU BAC	17/12/2022
CL	H	U15	CHERAULT Gabriel	COMPIEGNE	562	COMPIEGNE	21/01/2023	CHERAULT Gabriel	COMPIEGNE	562	COMPIEGNE	21/01/2023
CL	F	U18	CELLIER Justine	CHAUNY	567	CHENOVE	14/01/2023	CELLIER Justine	CHAUNY	567	CHENOVE	14/01/2023
CL	H	U18	THIRION Baptiste	CHAUNY	578	VARANGEVILLE	07/01/2023	THIRION Baptiste	CHAUNY	578	DIJON	10/12/2022
CL	F	U21	LAPERE Cindy	ETREUX	541	JUSSY	14/01/2023	MOREELS Jade	COMPIEGNE	545	SENLIS	10/12/2022
CL	H	U21	FOURDRIN Baptiste	COMPIEGNE	569	NOYON	07/01/2023	FOURDRIN Baptiste	COMPIEGNE	569	NOYON	07/01/2023
CL	F	S1	CORMAN Gaelle	CYSOING	567	VILLENEUVE D'ASCQ	28/01/2023	CORMAN Gaelle	CYSOING	567	VILLENEUVE D'ASCQ	28/01/2023
CL	H	S1	TOUCOULLET Guillaume	COMPIEGNE	575	DAX	21/01/2023	TOUCOULLET G.	COMPIEGNE	575	DAX	21/01/2023
CL	F	S2	CASTEX Helene	WERVICQ SUD	546	WERVICQ SUD	21/01/2023	CASTEX Helene	WERVICQ SUD	546	WERVICQ SUD	21/01/2023
CL	H	S2	DEHAINAULT Xavier	CACHY	566	BROUCHY	21/01/2023	TABARD Sebastien	COMPIEGNE	570	ROYE	26/11/2022
CL	F	S3	VANANTI Catherine	ORRY LA VILLE	536	COMPIEGNE	28/01/2023	VANANTI Catherine	ORRY LA VILLE	536	COMPIEGNE	28/01/2023
CL	H	S3	FOURNIER Alain	ABBEVILLE	544	VILLERS BRETONNEUX	07/01/2023	COMPTDAER Arnaud	NEUVILLE EN FERRAIN	552	SECLIN	03/12/2022
CO	F	U18	WALLERAND Axelyne	VALENCIENNES	531	WERVICQ SUD	21/01/2023	WALLERAND Axelyne	VALENCIENNES	552	SECLIN	03/12/2022
CO	H	U18	DEMEY Henri	WINGLES	556	BONDY AS	07/01/2023	DEMEY Henri	WINGLES	556	BONDY AS	07/01/2023
CO	F	U21	CADRONET Candice	CHAUNY	583	NIMES	20/01/2023	GIRAULT Lea	CHAUNY	585	FFTA	18/11/2022
CO	H	U21	BOULEAU Victor	CHAUNY	590	NIMES	20/01/2023	BOULEAU Victor	CHAUNY	590	NIMES	20/01/2023
CO	F	S1	CHANOINE Elise	PIENNES-ONVILLERS	575	SAINS EN AMIENOIS	14/01/2023	CHANOINE Elise	PIENNES-ONVILLERS	575	SAINS EN AMIENOIS	14/01/2023
CO	H	S1	GONTIER Adrien	CHAUNY	599	NIMES	20/01/2023	GONTIER Adrien	CHAUNY	599	NIMES	20/01/2023
CO	F	S2	DUHEZ Salima	VALENCIENNES	579	NIMES	20/01/2023	DUHEZ Salima	VALENCIENNES	582	SECLIN	03/12/2022
CO	H	S2	OLMO Ludovic	VALENCIENNES	586	NIMES	20/01/2023	DUHEZ Philippe	VALENCIENNES	588	GRANDE SYNTHÉ	05/11/2022
CO	F	S3	SEYS Marie-line	GRAVELINES	557	LIEVIN	21/01/2023	DAVOINE Annie	AULNOYE AYMERIES	558	WINGLES	17/12/2022
CO	H	S3	POULLIER Jean-pierre	BURY	571	COMPIEGNE	28/01/2023	BROUILLE Bruno	ST QUENTIN	576	LA FERRE	17/12/2022



Comité Directeur du CRTAHDF  
Compte rendu de la réunion  
en visioconférence  
du 12/01/2023  
Officiel CRTAHDF n°36

**Présents :**

ALLARD André - BAUGNON Jean-Paul - BESACE Marcelle - BOILEAU Francis - BOUCLET Philippe - BOUTRELLE Sylviane - CARTON Patricia - DELEEST Pierre - DEMARQUE Odile - FAGART Régis - FOULON Paul - HUBERT Claudine - IKET Thomas - LAVERNHE Jean-Claude - MERCIER Maryline - VERA Bernard.

**Excusés :**

DEVINCKE Taylor - FOULON Élise - NEVERS Sophie - ROUX Hervé - SEROUYA Robert - MARTEL Marc (invité) - COTRY Ludovic (invité).

**Accueil des participants. Le point sur les membres du comité directeur.**

Philippe a relancé plusieurs fois Isabelle DUQUESNE, par mail et par téléphone, aucune réponse. À aucun moment il n'y a eu d'excuses sur le fait qu'elle ne soit pas disponible. Elle n'a pas renouvelé sa licence pour la saison 2023 et donc de ce fait elle est statutairement démissionnaire. Dont acte !

Concernant Valérie LENGLET le problème ne se pose pas de la même manière ; Philippe avait souhaité qu'elle soit présente à l'AG car sa connaissance du logiciel que nous utilisons pour la comptabilité est utile. Le contact n'est pas coupé, Jean Paul peut la contacter si besoin. Pour autant Valérie n'a pas renouvelé sa licence pour la saison 2023.

Le comité directeur prend acte et valide ces deux démissions. Il est par suite composé actuellement de 21 membres.

**1 - Le mot du président**

**Le point des licences :** 6083 licenciés à ce jour contre 5472 l'an dernier à la même date soit 611 de plus. En février 2022 nous avons constaté un rebond alors que les licences découvertes se prennent en mars. La reprise se confirme et les chiffres évoluent favorablement avec un taux de renouvellement en hausse par rapport au début de l'année.

**Notre prochaine générale :** en première intention le Président avait proposé de changer de lieu pour se rendre dans les autres départements, créer une rotation. N'ayant pas reçu de proposition, il a pris contact avec les Alençons près d'Amiens, où nous sommes déjà allés, le site est donc connu de tous. Pour rappel seule une salle pour accueillir les représentants des clubs est nécessaire, il n'y a pas de repas lors de nos assemblées générales.

Les devis proposés ont été validés et la date confirmée pour le **4 mars 2023**.

Les vacances d'hiver pour nos départements sont du 11 au 25 février.

Le secrétaire comme à l'habitude diffusera l'invitation sur la base du document présenté préalablement aux membres du comité avant cette réunion.

**Assemblée générale de la fédération :**

L'AG 2023 se déroulera à Nîmes : l'AG statutaire est le 26 mars et sera précédée d'une réunion d'information et de travail en commissions pour les présidents de CR, de CD et les délégués des clubs le samedi 25 mars après-midi. En prévision de l'élection des délégués des clubs de notre région au cours de notre assemblée générale les candidats doivent être informés qu'ils ne s'engagent pas pour une journée mais pour deux jours : il faut être présent à Nîmes le 25 et le 26 mars.

Si un délégué n'est pas présent ses voix sont perdues. La présence des délégués est impérative le 26 mars, un délégué absent le samedi s'arrangera pour être présent le dimanche et rentrer avec le groupe.

Le déplacement se fera en TGV, organisé par le comité régional (possibilité de départ de Lille, Haute Picardie ou Roissy, l'ensemble des délégués se rejoignant dans le train).

Une modification des statuts semble se préparer et pourrait être présentée, qui impactera nos modes de fonctionnement.

Pour rappel, pour être valide, l'AG d'un département doit se tenir au minimum deux semaines avant l'AG du Comité régional.

Sans cela, les délégués ne pourront être validés (pour rappel : l'assemblée générale du CR doit se tenir 15 jours avant celle de la fédération).

Revenant sur les statuts Jean Claude Lavernhe précise que la commission électorale de la fédération ne possède pas d'information concernant les statuts mais confirme qu'il y aura appel à candidatures pour une élection complémentaire à la suite du décès d'un des membres du comité directeur. Cette candidature est libre.

**2 - Le point de nos finances**

Notre trésorier Jean Paul Baugnon a clôturé les comptes au 31 décembre 2022 :

- Sur le compte courant 5.840,20 €  
- Sur le compte sur livret 97.180,96 €  
- Sur le livret A 72.205,94 €

• **Soit un total de 175.227,10 €.**

Les intérêts s'élèvent à 1.133,72 €. Le déficit de l'exercice 2022 résulte d'investissements qui ont été conséquents pour relancer l'activité : médailles, vidéo, ciblerie extérieure, ciblerie du pôle ; la salle étant plus large 4 cibles avec spots interchangeable ont été acquises plus des centres de recharge ; au total 36.000 € de dépenses : le système vidéo pour 17.000 € ; un rameur pour la salle de musculation.

Ces investissements ne seront pas renouvelés l'an prochain. L'amortissement est prévu sur 3 années de fonctionnement. Le président se charge d'argumenter et d'expliquer lors de l'AG le déficit constaté à hauteur de 28.786,41 €. Dans cette présentation Jean-Paul précise qu'il n'a pas "amorti" aucun achat mais qu'il peut encore le faire.

Les vérificateurs aux comptes seront prochainement contactés pour leur présenter la trésorerie.

Philippe les avait trouvés très pertinents, très professionnels et pense qu'ils ont bien effectué leur travail.

Le président remercie Jean-Paul pour son travail, très gros travail, toujours dans les temps.

Bilan sur les initiatives prises par rapport aux bénévoles : les déplacements restent un gros problème, nous apportons une aide certes pas à 100% mais une aide qui a été fortement appréciée. Aide pour tous, même si certains très proches du centre de Compiègne ont fait des notes de 5 €, cela fait un peu plus pour les archers du Nord, du Pas de Calais, du sud de l'Aisne.

Précision pour tous ceux qui font dons de leurs déplacements pour dégrèvement à hauteur de 66% sur les impôts, le document CERFA est absolument impératif pour en bénéficier.

**3 - Commission sportive**

**Les compétitions régionales :** nous avons un certain nombre d'incertitudes au niveau des calendriers, maintenant tout est calé.

André confirme et précise que l'Olympique de Grande Synthe ne nous a pas trop tenu rigueur parce qu'initialement il s'était positionné fin avril et, craignant qu'un grand déplacement pour la première manche de la DR Promo pose problème, nous lui avions demandé de se positionner plutôt sur le premier week-end de juin. Est arrivée la proposition de Saint Amand.

Pour aménager le calendrier pauvre en candidatures dans les autres départements du fait du retrait de Pinon (déjà engagé au niveau du CD02) et Noyon (problème de terrain), nous avons dû redemander à l'OGS de se repositionner en avril, ce qu'il a finalement accepté.

Pour rappel :

**D.R.- Championnats régionaux TAE 2023 :**

22-23 avril	DRE n°1	Aire sur la Lys
28-29 mai	DRE n°2	Senlis
17-18 juin	DRE n°3	Estrées Saint Denis
29-30 avril	DR Promo n°1	Grande Synthe
03-04-juin	DR Promo n°2	St Amand les Eaux
24-25-juin	DR Promo n°3	Moreuil
30 avril	DRJ n°1	Grande Synthe
4 juin	DRJ n°2	St Amand les Eaux
9 juillet	DRJ n°3	Amiens
01-02 juillet	Champion.TAE national	Villeneuve d'Ascq
08-09 juillet	Champion.TAE intern.	Amiens

**Championnats régionaux parcours 2023**

6-7 mai	Tir Nature	Vivières
7 mai	Tir Campagne	St Quentin (à Steene)
29-30 juillet	Tir 3D	Vic sur Aisne (à Ressons le Long)

**Les championnats en salle** se présentent bien, le logiciel en cours de développement fonctionne, les contrôles sont faits par André Allard.

Pour donner suite à la question de Sains en Amiénois le quota BB Dames est modifié et passé à 8 au lieu de 6 participants. Odile précise que cela est acté mais pas modifié dans les documents, André fera la mise à jour.

Le logiciel de préinscription marche bien, on a dû faire quelques petites modifications. Il y a encore un petit souci à régler par André.

Actuellement nous avons une quarantaine de pré-inscriptions au niveau des jeunes et S3 et 26-27 au niveau des S1 et S2. Cela a du mal à bouger, il faut toujours relancer, communiquer et encore communiquer ; André va refaire une page sur le sujet, il serait bien d'insérer un bandeau à ce sujet sur le site du comité.

Quand arrivent les mandats pour Sains en Amiénois et Amiens ? André finalise avec les organisateurs.

A l'avenir il serait bien que les mandats soient publiés avant la liste de pré-inscription afin de faciliter la logistique des participants et des clubs.

Logistique : il faut veiller au bon acheminement des matériels (flammes, médailles, ...).

**Précisions calendrier**

*Des demandes d'ajouts au calendrier* sont accordées à Chézy en Orxois les 22-23 avril et 17-18 juin, ainsi qu'à La Couture les 4-5 mars et 18-19 mars..

*TAE du mercredi :* notre CTR a souhaité inscrire des TAE le mercredi. Suite a été donnée mais qui rédige les mandats, qui organise ? Le club de Compiègne veut bien prêter le terrain ; après, le comité régional n'ayant pas de cibles autres que celles du pôle, le club va prêter ses cibles comme un organisateur le fait quand il organise mais ne va pas rédiger les mandats.

Dans ces compétitions qui fait quoi parce que 5 sont inscrites au calendrier mais le flou règne sur leur prise en charge.

La question sera posée à Ludovic. Philippe dit que c'est soft comme compétition mais il faut bien qu'ils installent leur terrain.

Le terrain sera quasi installé, mais comme il y aura des cibles du comité régional à différentes distances et que le club aura ses cibles également à différentes distances, il faudra tout aligner.

Les jeunes du pôle participent beaucoup à tout cela mais ne peuvent tout faire seuls.

Il faut bien faire au niveau de la communication, préciser que ce sont des compétitions réservées aux jeunes de l'âge de ceux du pôle. Tous les jeunes de tous les clubs du comité régional sont invités.

Beaucoup de choses sont centralisées sur Compiègne parce qu'il y a des moyens de l'ETR et l'ensemble du matériel du CRTAHDF.

Ces compétitions répondaient à un souhait de Ludovic (comme cela se passe sur d'autres pôles) ; c'est à sa demande que ces compétitions sont organisées autour de Compiègne à moins de 10 min de déplacement pour les jeunes du pôle et leur encadrement.

**Tournois Poussins :** 4 tournois sont bien inscrits au calendrier (Bury, Laon, Parcy-Tigny, Seringes et Nesles) même s'ils ne comportent pas tous un « numéro ».

**4 - Commission Formation - Labels**

**Labellisation : 17 clubs labellisés à ce jour :**

- Espoirs = 9
- Ambition = 7
- Excellence = 1

Les changements n'ont pas apporté d'engouement... Certains sont de nouveaux dossiers validés ; des dossiers de l'an dernier ne sont pas renouvelés, donc perte du Label.

A noter que pour plusieurs dossiers la certification des moins de 10 ans n'a pas été validée car aucune participation à des tournois Poussins, clause obligatoire.

Les compétitions dominicales ne sont pas prises en compte.

## Formation :

- **Remise à niveau** : 4 candidats sur la première date (octobre), 2 sur la deuxième (décembre), 7 sur la troisième (formation poussins 19 février)

- **CQP** : 1 candidat formation de 80 h qui doit débiter en avril.

- **Mise à niveau entraîneurs** :

*qui est à remettre à niveau ?* pour rappel l'entraîneur qui se connecte sur le site fédéral peut connaître sa situation tout comme le président de son club peut le faire pour ses entraîneurs.

Au niveau régional il est compliqué d'éditer une liste et de la communiquer ! Il faut que le comité régional puisse aller vers les clubs et ne pas leur dire d'aller voir eux-mêmes.

Une solution : une extraction de fichiers et une communication vers les départements.

Question : pourquoi dans ce cas le président du département ne peut pas faire son extraction lui-même ?  
Réponse : parce que la formation dépend du comité régional.

Philippe précise qu'une extraction de fichiers sera faite pour rappeler les choses et pour essayer justement d'améliorer et d'avoir un peu plus de participations aux mises à niveau.

Cela restera quand même une démarche individuelle bien sûr ou une démarche que le président du club a faite un jour et qu'il n'y a plus maintenant parce que l'on a changé de dirigeant.

Voilà donc si on peut aider on va le faire, le président est d'accord.

- **ETR** : L'équipe technique régionale est composée de Adrien OLIVIER, Madison SCHEPPERS, Thomas BLANDIN (Pôle).

Madison et Thomas doivent suivre leur cursus de formation. Ludovic et Philippe échangent régulièrement sur le suivi.

Pour avoir discuté avec Madison, elle avait envoyé des courriers par rapport à ce que les Comités Départementaux souhaitaient. Elle n'a reçu qu'une réponse positive du comité départemental de l'Oise.

Madison doit être moteur dans la consolidation ou la (re)création d'un groupe jeune départemental. Les premiers regroupements pour le CD de l'Oise vont prendre forme rapidement.

Là, le Comité régional se positionne comme un groupe d'employeurs en mettant à disposition quelqu'un de pertinent.

Cela évite aux départements de se disperser dans diverses tâches, et d'organiser leur fonctionnement sportif surtout en direction des jeunes. On souhaite donner aux départements la possibilité de faire avancer leurs projets, Madison est disponible. Elle est pleine de bonne volonté et de qualités sportives. Il y a quelque part une demande et il y a une envie, notre souhait est d'en faire bénéficier les départements.

Il n'y a qu'une limite dans la volonté de structuration : il est inutile de vouloir faire ce que les gens n'ont pas la volonté de faire.

## 5 - Commission Arbitres

Sylviane a reçu les résultats de l'examen d'arbitre avec un bon taux de réussite.

Sur les 88 qui ont eu leur examen au plan national, 13 candidats ont été reçus pour les HDF : très belle réussite donc qui porte notre effectif à 105 arbitres.

Les prestations de serment seront faites au plus vite sur les championnats départementaux et régionaux voire au plus tard lors de notre assemblée générale en mars, en effet la CNA demande que l'on fasse la prestation de serment le plus vite possible après l'examen. En espérant que les insignes et certificats de prestation de serment suivent ..... Il est proposé de mettre les récipiendaires en avant lors de l'AG même s'ils ont prêté serment avant.

Une prestation de serment sera faite début février à Seclin.

La nouvelle campagne de formation est commencée ; dans l'Aisne avec Francis, 4 sessions ont déjà eu lieu, d'autres sont prévues jusqu'en mars à Amiens ; il y a déjà eu 3 formations et concernant le Nord-Pas de Calais, 2 séances se sont déroulées en visioconférence pour démarrer le groupe.

17 candidats arbitres sont donc en cours de formation en vue de l'examen de novembre 2024.

## 6 - Charte des championnats régionaux

Le groupe de rédaction a réalisé un excellent travail. Celui-ci a été diffusé aux membres du comité pour avis et commentaires.

La charte d'organisation des championnats régionaux est destinée à préciser qui fait quoi, comment et quand ; elle constitue l'outil de référence pour déterminer les obligations de chacun, organisateurs et comité régional.

Partis de rien si ce n'est certaines expériences malheureuses ou plus abouties, les membres du groupe ont « décortiqué » les étapes pour présenter à l'aide de tableaux les tâches « avant / pendant / après » à partir de l'appel à candidatures lancé par la commission sportive du CRTA.

Ce document est perfectible ; si des éléments manquent ou sont trop peu précis, n'hésitez pas à faire remonter vos avis.

Le projet est présenté essentiellement sous forme de tableau pour bien situer les responsabilités et rôles de chacun.

L'objectif est de le mettre en oeuvre lors des prochains championnats, le tester et si besoin y apporter les améliorations qui conviennent.

Dans le document remis il y a des questions qui sont posées et pour lesquelles le comité a tranché, pour cette année, ôter toute ambiguïté.

Une première réponse : pour les championnats régionaux et étapes de DR les frais d'inscription au calendrier fédéral extranet seront dorénavant pris en charge par le comité régional (prélèvement CRTA coché lors de la validation régionale).

Pour ce qui est déjà fait pour 2023 le club contacte Jean -Paul qui précisera la méthode de remboursement.

### Questions

- **Montant des inscriptions ?** : à ce jour chaque organisateur fixe le montant de l'inscription au concours, sauf pour les tirs en équipes DRE et DR.

- **Concours ouvert ou fermé ?**

- Pour la salle les championnats régionaux sont fermés.

- Pour l'extérieur, le Comité Régional fixe une date limite pour les inscriptions des participants au championnat (y compris les repêchages). Au-delà de cette limite, il peut ouvrir les phases qualificatives ; les duels sont eux fermés.

- **Les dossards ?**

Même si cela est un plus, il n'est pas souhaitable d'imposer un travail supplémentaire aux organisateurs. Maintenant on peut les aider s'ils le désirent en leur proposant un modèle.

- **Les cuts ?**

Très longs débats qui ont duré ; pour synthétiser : Tous les tours prévus sur les mandats seront tirés même s'il y a des absents.

Pas de duels pour les poussins. Il est impératif que la FFTA clarifie sa position sur les poussins. En effet, sans règles fédérales, c'est l'organisateur, le Comité Régional, qui endosse la responsabilité en cas d'accident.

- **Le mode de sélection**

Pour information : dans d'autres disciplines pour aller dans un championnat régional il faut déjà avoir fait son championnat départemental et c'est là où se font les qualifications pour aller au championnat régional ; soit il faut avoir un minimum de niveau de performance soit ils prennent le podium du championnat départemental ou les X premiers pour constituer le championnat régional.

Chez nous à ce jour, la participation au championnat départemental n'est pas exigée pour le régional ; idem pour le championnat de France. Grande largeur d'esprit pour notre discipline ?

*Alternatives :*

Suggestion à étudier : sélectionner automatiquement le champion ou les X premiers du championnat départemental ?

Instaurer une hiérarchisation : tu vas au championnat départemental, puis au régional.....

La question sera posée lors de l'atelier commission sportive de l'AG de la FFTA.

## 7 - Valorisation du bénévolat

La FFTA a lancé la campagne 2023 de valorisation du bénévolat depuis 2 jours, jusqu'au 15 mars.

Bernard Vera s'étonne de ce que le comité régional ne

dépense pas de demande de médailles, ou très peu.

Il y a effectivement des règles à respecter (document remis aux participants à la réunion).

Cela ne veut pas dire que si on demande des médailles on va les avoir. A cet égard cette année on a inséré un document spécifique dans la lettre au club pour que les gens puissent savoir.

Vous ne pouvez pas faire une demande une année bronze dirigeant, l'année suivante bronze entraîneur et l'année d'après bronze arbitre. Par contre l'obtention du bronze dans une catégorie permet ensuite, après la période requise, de faire la demande argent dans une autre catégorie.

Nouvelle distinction : **la médaille du bénévole**. Un bénévole dans le club est celui ou celle qui se donne sans compter sans avoir de fonction officielle : celui qui répare, celui qui balaye, celui qui fait tout, l'homme de toute main qui n'est pas dirigeant mais toujours prêt à servir : la médaille du bénévole pourra l'encourager à continuer un petit peu tout ce qu'il fait.

Bernard, en tant que responsable national, aimerait voir les Hauts de France jouer le jeu davantage dans ce domaine.

Question à Bernard : Marcelle demande pourquoi on peut nommer 2 dirigeants ou 2 arbitres dans un club et pourquoi on ne peut pas nommer 2 bénévoles.

Réponse : Il faut bien commencer par quelque chose mais le problème c'est que si on avait dit 2 on nous aurait demandé 3... Le quota annuel est fixé à 300 médailles et nous sommes loin des 300 demandes.

Les demandes des médailles dirigeant, arbitre, entraîneur doivent être validées par le comité départemental parce que c'est lui qui est le plus apte à savoir si tel président ou tel arbitre ou dirigeant est en mesure d'avoir une médaille.

Le comité départemental peut aussi proposer des candidats.

Autre question (Jean-Claude) : est-ce que la fédération dispose d'un listing de tous les médaillés à ce jour.

Réponse : Oui bien sûr.

## 8 - Représentation CRTA aux championnats régionaux en salle

**Sains en Amiénois**

- 11 février Régis  
- 12 février Maryline

**Amiens**

- 11 février Sylviane et Paul  
- 12 février Bernard et Paul

**Noyon**

- 18 février Patricia et Sylviane  
- 19 février Francis et Sylviane

Philippe sera présent à Amiens ou Sains.

## 9 - Questions diverses

Vu l'heure tardive, les questions diverses sont remises.

**La réunion est clôturée à 22h10.**

## Calendrier des réunions

Avant l'AG, une visioconférence sera mise en place pour caler les différentes interventions.

- 4 mars 2023 :

**Amiens Les ALENÇONS** : - AG CRTAHDF

- 25-26 mars 2023 :

**Nîmes**

- Samedi Réunion CR/CD/délégués clubs  
- Dimanche AG FFTA